

UVSQ

université PARIS-SA

PARTIR À L'ÉTRANGER PENDANT SES ÉTUDES

Elèves-ingénieurs de l'ISTY, vous pouvez effectuer un semestre d'études à l'étranger dans un établissement partenaire de l'ISTY ou de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ces séjours d'études qui valorisent votre cursus sont l'occasion de comparaisons avec d'autres pratiques professionnelles et sont pour vous une source d'enrichissement personnel sur les plans linguistique, culturel et simplement humain.

Vous êtes de plus en plus nombreux à accomplir une partie de votre cursus en dehors de l'hexagone ou de l'europe avec la garantie de la reconnaissance académique des études suivies à l'étranger : une période d'études dans un établissement d'accueil remplace ainsi une période comparable dans l'école. A leur retour, les étudiants réintègrent le cursus normal de leur formation d'ingénieur.

Plusieurs destinations sont actuellement proposées aux élèves intéressés : Allemagne, Angleterre, Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, Japon, Mexique, ... conformément aux accords bilatéraux conclus par l'ISTY ou aux programmes d'échanges de l'Université :

Conventions spécifiques à l'ISTY

L'ISTY a conclu des partenariats spécifiques avec des universités étrangères pour permettre aux élèves-ingénieurs de 3ème année d'effectuer une période de stage ou un semestre d'études à l'étranger. Les candidatures pour un départ se font au cours de la 2ème année du cycle d'ingénieur et les élèves doivent avoir obtenu leur TOEIC avant de partir à l'étranger.

- » Angleterre : Coventry University - Coventry (Mécatronique)
- » Corée du Sud : Ajou University - Suwon (Informatique, Mécatronique)
- » Japon : Hosei University - Tokyo (Informatique, Mécatronique)
- » Mexique : Universidad Popular Autonoma del Estado de Puebla - Puebla (Mécatronique)

Programmes d'échanges mis en place par l'Université

Les élèves de l'ISTY bénéficient également des programmes d'échanges mis en place par l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines :

- » MICEFA (Mission Interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-Américains) : les dossiers doivent être remis à la DRI de l'Université au mois de décembre précédant l'année universitaire de départ. Une bonne connaissance de l'anglais est requise : un score minimum de 213 points à l'examen du TOEFL (80 points IBT) est exigé par les universités américaines.
- » ERASMUS : les destinations proposées aux élèves de l'ISTY peuvent être la Roumanie (Bucarest) en Informatique et Mécatronique et l'Allemagne (Munich), l'Espagne (Cadix) et la Turquie (Istanbul) en Mécatronique
- » CREPUQ (Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec). Le programme CREPUQ regroupe les 12 universités québécoises dont 3 sont anglophones.

Comment préparer votre séjour à l'étranger

Pour connaître les modalités d'organisation des séjours d'études à l'étranger, consultez la page [candidater à un programme d'échange à l'étranger](#) du site de l'Université

Les élèves intéressés par un séjour d'études à l'étranger doivent :

- **dès le mois de novembre de l'année universitaire précédant leur départ**, entrer en contact avec l'enseignant de l'ISTY responsable des échanges dans leur filière afin de vérifier avec celui-ci la liste des enseignements proposés et leur possibilité de validation :
- responsable filière Informatique : Yehia Taher
- responsable filière Mécatronique, SEE et SNPI : Patrick Bonnin

- **à partir du 1er décembre**, télécharger un dossier de candidature sur leur ENT à la rubrique "mon projet international " puis le remplir et le retourner en temps utile à la Direction des Relations Internationales de l'Université. Ce dossier est ensuite transmis à l'ISTY. La sélection est effectuée par le responsable pédagogique de la formation (futur coordonnateur de l'échange) et la cellule relations internationales de l'ISTY. Cette sélection prend en compte : le dossier universitaire de l'étudiant et son niveau général, c'est-à-dire son classement en fin de 1ère année. S'il y a plus d'intéressés que de places offertes, le choix est fait par rapport au classement.

--> **NB** : les apprentis en mécatronique, SEE et SNPI doivent impérativement avoir l'accord de leur entreprise même s'ils partent pendant la période académique.

Vos contacts

> au niveau de l'**Université**, votre interlocuteur est le pôle mobilité étudiante :

mobilite@uvsq.fr

Geneviève Rozier, *chef de service*

Tél. : +33 (0)1 39 25 56 23

genevieve.rozier@uvsq.fr

Adeline Favier, *chargée de la mobilité étudiante*

Tél. : +33 (0)1 39 25 51 29

mobilite@uvsq.fr

> au niveau de l'**ISTY**, une cellule des Relations Internationales gère les projets de mobilité des élèves : prenez contact **dès le début du mois de novembre** précédant l'année universitaire du départ : ri@isty.uvsq.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous envisagez d'effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange en 2021/22, voici quelques informations!

La candidature sur votre ENT est ouverte, rubrique "projet international".

- Date limite de dépôt du dossier: **15 janvier 2021** sauf programme MICEFA , date limite de dépôt du dossier : **4 décembre 2020**

Retrouvez toutes les informations sur le site web de la DIPRI et Consultez la Foire aux questions

Service de la mobilité Etudiante / mobilite@uvsq.fr

Adeline FAVIER Bureau 105

Gestionnaire de la mobilité sortante, en charge des dossiers MICEFA, ERASMUS +

Geneviève ROZIER Bureau 106

Chef de service, en charge des dossiers BCI (Québec), conventions internationales

Maison de l'Etudiant : 1 Allée de l'Astronomie - 78280 Guyancourt - FRANCE , Tel : indisponible **Horaires d'ouverture au public** : Fermé actuellement, personnels en télétravail